Compagnie HERACLES VILLEURBANNE

TIR A L'ARC

De l'initiation à la compétition avec un entraîneur diplômé d'Etat.
Un matériel performant et évolutif prêté pour les tireurs débutants.
Un terrain de tir extérieur (5 m à 70 mètres) accessible en permanence.

	Cours encadrés	Jour	Horaires
JEUNES	U11 *1 entraînement par semaine*	Mercredi	14h-16h
JEUNES	Débutants jeunes U13 à U18 - 1ère année *2 entraînements par semaine*	Mardi Vendredi	18h-20h 18h-20h
JEUNES	Perfectionnement jeunes U13 à U21 *2 entraînements par semaine*	Lundi Mercredi	18h-20h 16h-18h
JEUNES	Compétiteurs jeunes U13 à U21 (objectif TAE DI + équipes) *3 entraînements par semaine* *1 en semi-autonomie*	Lundi Mercredi *Vendredi*	18h-20h 18h-20h *18h-20h*
ADULTES	Activité féminine sport santé	Mardi	9h30-11h30
ADULTES	Débutants (18ans et +)	Vendredi(1)	20h-22h
ADULTES	Perfectionnement (2ème et 3ème année)	Mercredi	20h-22h
ADULTES	Compétiteurs occasionnels / Loisirs	Lundi	20h-22h
ADULTES	Compétiteurs (objectif régional/national/équipe) *3 entraînements par semaine (1 en autonomie)*	Mardi Jeudi	20h-22h 20h-22h
	Tir libre en salle (Réservé aux tireurs autonomes) Sous réserve de l'attribution des créneaux Les tireurs mineurs doivent se signaler à l'entraîneur	Lundi Mardi Mercredi Vendredi	10h-12h/18h-22h 9h30-12h/20h30-22h 16h-22h 10h-12h/18h45-22h

(1) *En fonction du nombre d'inscrits, ouverture d'un autre créneau débutant : jeudi 18h-20h*

Salle d'entraînement
(Septembre-mars)
Boulodrome municipal
17 rue de la Ligne de l'Est
69100 Villeurbanne
Tram T3, arrêt Bel Air- Les Brosses

Terrain extérieur
20 rue Armand
69100 Villeurbanne

Contact
07 66 31 14 03

heracles.villeurbanne@gmail.com

www.arc-villeurbanne.fr

Catégories d'âges Jeunes 2023 – 2024

Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âges
Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2006	U 21
Entre le 01.01.2007 et le 31.12.2009	U 18
Entre le 01.01.2010 et le 31.12.2011	U 15
Entre le 01.01.2012 et le 31.12.2013	U 13
Entre le 01.01.2014 et 2018	U 11

EXCELLENCE
LABEL CLUB FFTA

Fiche d'inscription 2023/2024

Pieces à fournir

- La présente fiche remplie
- Le formulaire de Création / Renouvellement de licence
- Certificat médical si nécessaire (cf. Etape 4 : santé)
- Règlements : Espèces / Chèque(s) à l'ordre de Cie Héraclès Villeurbanne

Informations

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Type d'arc : ☐ classique/nu ☐ poulies

Cotisations

	U11	U13/U15/U18	U21	Adulte	Activité Feminine sport santé[1]
Licence 2023/2024[2]	☐ 31,5€	☐ 43€ ☐ UNSS/FFSU : 20€	☐ 43€ ☐ UNSS/FFSU : 20€	☐ 71€ ☐ UNSS/FFSU : 20€	☐ 120€
Cotisation annuelle[3]	☐ 127€	☐ 127€	☐ 137€	☐ 144€	
Location d'un arc classique pour l'année[4]	☐ (25€)			☐ (50€)	
☐ Archer(e) préinscrit en juin : - 50€					
TOTAL					

Pour les possesseurs d'un « Pass' region » valide, réduction de 30€. N° Pass : _____ (A présenter lors de l'inscription)

[1] Pour les participantes aux cours du mardi martin uniquement. Pas de possibilités de participer en competition
[2] Conventionnement sport adapté: 20,03 €. Conventionnement UNSS/FFSU : avoir obligatoirement un N° de licence
[3] Pour le 2ème adhérent d'un même foyer fiscal cotisation= 90% de la cotisation normale, à partir du 3ème adhérent 70%.
[4] Une liste de petit materiel à acquérir vous sera fourni en début d'année (palette, carquois, fleches, repose arc...)

Toute personne non à jour des paiements au 31 octobre 2023 ne sera plus acceptée sur le pas de tir

☐ J'accepte que la Compagnie fournisse mon adresse mail à la platforme mailchimp pour recevoir les newsletters mensuelles

Règlement par : ☐ chèque ☐ espèces

La Compagnie Héraclès Villeurbanne est très heureuse de vous accueillir.
Vous faites désormais partie d'une association sportive qui vit grâce à l'engagement bénévole de ses membres.
L'aide et la participation de tous est la bienvenue sur les évènements que la Compagnie organise.

Formulaire de création/renouvellement de licence

SAISON 2023-2024

Compléter, dater, signer et **à donner à votre club**

Etape 1 : Identité et informations administratives

Création (1ère licence) ☐ ou Renouvellement ☐ N° licence : Transfert ☐

- Dans le cas du renouvellement de votre adhésion, ne remplir que votre numéro de licence, nom et prénom, sauf si vous avez des modifications à y apporter.
- Les informations relatives aux parents des licenciés nés à l'étranger sont obligatoires dans le cadre du contrôle de l'honorabilité pour toutes celles et ceux qui occupent des fonctions (dirigeants, encadrants, arbitres).
- La donnée marquée d'une * est une déclaration volontaire de la part du licencié/e, elle n'est pas obligatoire

Civilité Madame	Nationalité :
NOM d'usage :	☐ Française
NOM de naissance :	☐ Étrangère (Précisez) :
Prénom :	Pays de naissance si né(e) à l'étranger :
Date de naissance :	
CP de naissance :	Si né(e) à l'étranger :
Lieu de naissance :	NOM de la mère :
Adresse :	Prénom de la mère :
Code postal :	NOM du père :
Ville :	Prénom du père :
☎ Mobile :	
✉ :	Etes-vous en situation de handicap* : ☐

Les catégories d'âges

	Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âges	Age en 2024
Adultes	Avant le 01.01.1965 Entre le 01.01.1965 et le 31.12.1984 Entre le 01.01.1985 et le 31.12.2003	(S3) Senior3 (S2) Senior2 (S1) Senior1	60 ans et plus 40 à 59 ans 21 à 39 ans
Jeunes	Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2006 Entre le 01.01.2007 et le 31.12.2009 Entre le 01.01.2010 et le 31.12.2010 Entre le 01.01.2012 et le 31.12.2013	U 21 U 18 U 15 U 13	18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans
Poussins	Après le 01.01.2014	U 11	10 ans et moins

Etape 2 : Choix du type de licence

(votre club vous délivrera les informations adaptées à votre type de pratique)

21 ans et plus en 2024	- de 21 ans en 2024	Licences convention
☐ Adulte pratique en compétition ☐ Adulte pratique en club ☐ Adulte sans pratique	☐ Jeunes (U13 à U21) ☐ Poussins (U11)	Convention FFSU N° : Convention UNSS N° : Convention FFSA N° :

Etape 3 : Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe **dont vous devez prendre connaissance**.

☐ Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.

☐ Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence (0.28cts €)

OU

☐ Je refuse de souscrire à l'individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

Etape 4 : Santé

☐ Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé
☐ J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir en pour prendre ou renouveler ma licence

OU

☐ Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition
(Nota Cie Héraclès : Dans ce cas, faire noter impérativement sur le certificat médical « apte à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition »)

Personnes à joindre en cas de besoin (renseignement obligatoire pour les mineurs) :

Nom	Prénom	Téléphone	Responsable légal

Dopage (archer mineur)

☐ J'autorise ☐ Je refuse

Tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais que l'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon susceptible d'entrainer des sanctions auprès de l'AFLD.

Etape 5 : Communication et informatique

☐J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

En souscrivant à une licence fédérale, je reconnais que la Fédération Française de tir à l'arc (FFTA) et ses instances déconcentrées peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du tir à l'arc à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Tir à l'Arc, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA. Elles seront supprimées à partir de trois ans à partir de la fin de validité de ladite licence.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant). Ces droits peuvent être exercées en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place George Pompidou - 93160 – Noisy-le-Grand) ou à l'adresse support-informatique@ffta.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Etape 6 : Conduite de l'archer et de l'archère

En adhérent à la FFTA, l'archer s'engage :

- à respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club ;
- à respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique ;
- à respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA ;

Etape 7 : Contrôle de l'honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraineurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L 322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle ☐

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Nom du signataire (ou responsable légal) Date Signature (obligatoire)

** L'association ne collecte pas ce document qui est à l'usage exclusif et confidentiel du licencié*

FFTa
Fédération Française de Tir à l'Arc

QUESTIONNAIRE* RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR ET MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE

Avertissement : Ce questionnaire est rempli sous votre seule et entière responsabilité, il doit donc être correctement complété.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.

Répondez aux questions suivantes :	**OUI**	**NON**
Quelqu'un dans votre famille est-il décédé subitement avant l'age de 50 ans d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations (le cœur bat trop vite ou irrégulièrement), un malaise ?	☐	☐
Avez-vous eu un épisode de respiration difficile ?	☐	☐
Avez-vous eu une perte de connaissance, des convulsions, des difficultés à la marche, des troubles de l'équilibre ?	☐	☐
Cette année avez-vous arrêté le sport à cause d'un problème et/ou d'une opération et/ou d'une hospitalisation pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Vous sentez vous fatigué, et/ou avez-vous perdu l'appétit et/ou avez-vous beaucoup maigri et/pi avez-vous beaucoup grossi ?	☐	☐
Avez-vous cette année, débuté un traitement régulier prescrit par le médecin (hors contraception) ?	☐	☐
Avez-vous eu une/des fractures, une luxation ou une tendinite ces trois derniers mois ?	☐	☐
Avez-vous un doute sur vos réponses et pensez vous avoir besoin d'un avis médical pour débuter ou poursuivre la pratique du tir à l'arc ?	☐	☐

<u>Si vous avez répondu NON à toutes les questions :</u>
Vous pouvez demander l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive pour la pratique du tir à l'arc.

<u>Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :</u>
Consulter votre médecin puis, demandez-lui un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc.